



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E71007

VALABLE JUSQU'AU 24/10/2024

ÉDITÉ LE 07/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1930

Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BETHUNE

Siret : 305 151 060 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 02 432

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 163903800002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 163903800002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : GUILBERT FRERES SARL

5 BIS RUE DU 4 SEPTEMBRE 1944
62196 HESDIGNEUL LES BETHUNE

Téléphone : 03 21 53 60 51

Portable : 06 84 56 46 56

Fax :

Site Internet :

E-mail : freres.guilbert@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GUILBERT DAVID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / GUILBERT FREDDY GERANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/11/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	26/04/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.